

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

Pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed debate on the motion of Mr. Waddell, seconded by Mr. Angus, — That, in the opinion of this House, the government should consider the advisability of introducing legislation on the subject of euthanasia and, in particular, of ensuring that those assisting terminally-ill patients who wish to die not be subject to criminal liability. — (*Private Members' Business M-397*).

And debate continuing;

At 11:52 a.m., the Speaker interrupted the proceedings, pursuant to Standing Order 93.

And the question being put on the motion, by unanimous consent, a recorded division was deferred until 6:00 p.m., later this day.

INTERRUPTION

At 11:53 a.m., the sitting was suspended.

At 12:00 noon, the sitting resumed.

GOVERNMENT ORDERS

The Order being read for the consideration of the Business of Supply;

Mr. Bevilacqua, seconded by Mr. Mills, moved, — That this House condemn the government for its policies that have stifled economic growth, destroyed Canadian jobs and exacerbated the recession.

And debate arising thereon;

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

By unanimous consent, Ms. Langan (Mission — Coquitlam), laid upon the Table, — Copy of a document entitled "Digest of Benefit Entitlement Principles" (English Text) — Sessional Paper No. 343-7/31.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Waddell, appuyé par M. Angus, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager le bien-fondé d'une loi sur l'euthanasie et surtout faire en sorte de garantir que les personnes qui aident les malades en phase terminale qui souhaitent mourir ne soient pas assujetties à une responsabilité criminelle. — (*Affaire émanant des députés M-397*)

Le débat se poursuit.

À 11h52, le Président interrompt les délibérations, conformément à l'article 93 du Règlement.

La motion est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'à 18h00, plus tard aujourd'hui.

INTERRUPTION

À 11h53, la séance est suspendue.

À 12h00, la séance reprend.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

M. Bevilacqua, appuyé par M. Mills, propose, — Que la Chambre condamne le gouvernement pour ses politiques qui ont étouffé la croissance économique, supprimé des emplois au Canada et exacerbé la récession.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Du consentement unanime, M^{me} Langan (Mission — Coquitlam), dépose sur le Bureau, — Copie d'un document intitulé «*Digest of Benefit Entitlement Principles*» (Texte anglais) — Document parlementaire n° 343-7/31.